
***Se former aux métiers
de responsable
d'administration des
Finances publiques***

2017

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

MISSION DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser la brochure de présentation des formations que la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) vous propose pour l'année 2017.

Ces formations s'adressent **exclusivement** aux cadres supérieurs des administrations financières étrangères (Direction générale des Impôts, Direction générale du Trésor, Direction générale de la Comptabilité publique, Direction générale du Cadastre).

L'offre comprend des formations de longue durée, celle d'inspecteur des Finances publiques de l'École nationale des Finances publiques (ENFiP) et le Master 2 *Administration fiscale* 227 de l'Université de Paris-Dauphine ainsi que des séminaires de courte durée (1 à 2 semaines), organisés sur des thèmes particuliers par la Mission de Coopération internationale (MCI) et par l'ENFiP.

Vous trouverez dans cette brochure toutes les indications sur le contenu de chaque formation, ainsi que tous les renseignements utiles pour présenter des candidatures.

Nous appelons votre attention sur les modifications apportées cette année à l'examen probatoire pour la formation d'inspecteur des Finances publiques. Celui-ci comprendra :

- une épreuve écrite de culture générale comportant cinq questions notées sur quatre points chacune et auxquelles le candidat devra répondre en cent mots maximum ainsi qu'un sujet de réflexion noté sur trente points qui devra être traité, de manière structurée, en cinq cents mots maximum ;
- une note de synthèse à rédiger à partir d'un dossier ;
- une épreuve orale d'admission, uniquement pour les candidats ex-aequo, et dont les modalités d'organisation vous seront précisées après connaissance des premiers résultats.

Nous vous remercions de veiller à ce que les dossiers soient remplis avec le plus grand soin par les candidats et vous demandons de les adresser ensuite, **revêtus de vos avis et signature**, au Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France auprès de votre pays, **en respectant les dates limites figurant dans la brochure**.

Souhaitant que cette offre de formation corresponde à vos attentes, sachez que nous demeurons toujours attentifs à vos suggestions.

**La cheffe de la Mission
de coopération internationale**

Sylvie STUREL



**Le Directeur de l'École nationale
des Finances publiques**

Daniel CASABIANCA



LES OFFRES DE FORMATIONS LONGUES POUR CANDIDATER

/// **EXERCER DANS LES DOMAINES DE LA FISCALITÉ, DE LA GESTION PUBLIQUE, DU CADASTRE ET DE L'INFORMATIQUE ET AVOIR UN PROJET PROFESSIONNEL**

/// **JUSTIFIER D'UN FINANCEMENT**

L'enseignement dispensé est pris en charge par la DGFIP. En revanche, les frais de vie sont supportés par les stagiaires qui **doivent pouvoir disposer d'un minimum de 1 100 euros mensuels (hors coût du billet d'avion étranger/France/étranger) et d'une couverture maladie (ce document sera exigé pour la délivrance du visa)**.

Pour couvrir les dépenses de séjour en France, il est recommandé que les sommes allouées au candidat soient gérées par un organisme tel que **CAMPUS France** (siège : 28 rue de la Grange aux Belles – BP 73107 – 75462 PARIS CEDEX 10 – France et Tél. + 33.1.40.40.58.58) que les financeurs doivent contacter dès l'admission du candidat, **afin de signer une convention dans les meilleurs délais**.

Les dossiers ne comportant aucune indication sur le mode de financement ne seront pas examinés.

/// **MAÎTRISER PARFAITEMENT LE FRANÇAIS ET LES OUTILS BUREAUTIQUES**

/// **RÉUSSIR L'EXAMEN PROBATOIRE DE SÉLECTION**

Celui-ci comprend deux épreuves écrites d'admissibilité et, pour les candidats admissibles et ex-aequo, une épreuve orale d'admission.

FORMATION D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES A L'ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES (ENFIP)

De septembre 2017 à juillet 2018

Si vous êtes titulaire d'un diplôme universitaire type master 1 orienté sur des disciplines juridiques, économiques ou financières ou si vous travaillez depuis au moins 5 ans dans les services de la Direction générale des Impôts (DGI), de la Direction (générale) du Trésor et/ou de la Comptabilité publique (DGT/DGCP) ou de la Direction générale du Cadastre (DGC)
(cf. pages 4 et 5)

MASTER 2 ADMINISTRATION FISCALE 227 A L'UNIVERSITÉ DE PARIS-DAUPHINE

De novembre 2017 à octobre 2018

Si vous possédez une maîtrise (master 1) ou diplôme équivalent en droit ou sciences économiques et que vous appartenez à la DGI
(cf. pages 6 et 7)

Formation à dominante fiscalité

Si vous êtes fonctionnaire de la **DGI** et sous réserve de la réussite à un examen probatoire comprenant 2 épreuves écrites d'admissibilité : culture générale (5 questions avec des réponses en 100 mots et 1 sujet de réflexion à traiter en 500 mots), 1 note de synthèse à partir d'un dossier et 1 oral d'admission pour les candidats ex-aequo

Formation à dominante gestion publique

Si vous êtes fonctionnaire de la **DGT** ou de la **DGCP** et sous réserve de la réussite à un examen probatoire comprenant 2 épreuves écrites d'admissibilité : culture générale (5 questions avec des réponses en 100 mots et 1 sujet de réflexion à traiter en 500 mots), 1 note de synthèse à partir d'un dossier et 1 oral d'admission pour les candidats ex-aequo

Formation à dominante cadastre

Si vous êtes fonctionnaire de la **DGC** et sous réserve de la réussite à un examen probatoire comprenant 2 épreuves écrites d'admissibilité : culture générale (5 questions avec des réponses en 100 mots et 1 sujet de réflexion à traiter en 500 mots), mathématiques et 1 oral d'admission pour les candidats ex-aequo

Formation à dominante informatique

Si vous êtes fonctionnaire de la **DGI/DGT/DGCP/DGC** et sous réserve de la réussite à un examen comprenant 2 épreuves écrites d'admissibilité : culture générale (5 questions avec des réponses en 100 mots et 1 sujet de réflexion à traiter en 500 mots), informatique et 1 oral d'admission pour les candidats ex-aequo

Si vous êtes fonctionnaire de la **DGI** et sous réserve de vous être inscrit courant mai sur le site <http://www.dauphine.fr>

Le numéro d'inscription permet d'accéder au sujet d'un mémoire de 8 pages à rédiger et de télécharger les pièces nécessaires à la constitution de votre dossier de candidature

LE DETAIL DES FORMATIONS

LA FORMATION DES INSPECTEURS DES FINANCES PUBLIQUES

En cas de réussite à l'examen probatoire.

Ne sont pas autorisés à s'inscrire ceux qui ont déjà suivi partiellement ou totalement cette formation ou qui ne l'auraient pas validée.

/// CONTENU

La formation s'organise en deux phases, la formation « de carrière » et la formation sur « une dominante » :

La formation de carrière comprend	Un cycle ministériel de formation initiale commun aux quatre filières, au cours duquel sont abordées :	}	L'organisation des Ministères économique et financier ; La politique économique et financière ; La gestion des ressources humaines.
	Un cycle d'enseignement managérial, juridique, fiscal et comptable avec des enseignements dans les domaines suivants :	}	Management, communication, fondamentaux ; Comptabilité générale ; Recouvrement ; Contrôle et contentieux fiscal ; Fiscalité des particuliers ; TVA ; Fiscalité des professionnels ; Domaine ; Fiscalité directe locale ; Gestion publique de l'État ; Gestion publique locale.
La formation sur une dominante comprend	Dominante gestion publique	}	Gestion publique de l'État ; Gestion publique locale ; Management ; Comptabilité et analyse financière ; Organisation administrative ; Cas pluridisciplinaires gestion publique ; Bilan reformulation synthèse.
	Dominante fiscalité	}	Fiscalité professionnelle ; Fiscalité personnelle ; Action administrative ; Comptabilité ; Cas pluridisciplinaires contrôle fiscal ; Management ; Bilan reformulation synthèse.
	Dominante cadastre	}	Des enseignements cadastre fiscal ; Des enseignements cadastre technique (topographie, confection et conservation du plan cadastral...).
	Dominante informatique	}	Programmation ; Gestion de réseaux ; Anglais ; Bases de données et développement web...).

/// PÉRIODE

La formation se déroulera du 04 septembre 2017 au 31 juillet 2018.

/// NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

25 places pour l'ensemble des établissements de Noisiel, Clermont-Ferrand et Toulouse, toutes filières confondues.

/// VALIDATION DE LA FORMATION

Les fonctionnaires étrangers admis au cycle de formation initiale des inspecteurs des finances publiques seront soumis aux mêmes règles d'évaluation et de contrôle des connaissances que les stagiaires français. Un diplôme sera remis à tous ceux qui auront atteint la moyenne de 10/20 à l'ensemble de ces épreuves. Aucun report ou redoublement ne sera accepté si la scolarité n'est pas validée.

/// LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Il est obligatoire et doit impérativement comprendre :

- **La fiche de candidature à une action de formation longue, dûment complétée, validée et signée par le Directeur du candidat ainsi que par le SCAC**, avec photo d'identité récente en couleur ;
- Une lettre de motivation du candidat ;
- La copie d'une pièce d'identité ;
- La copie certifiée conforme du diplôme indiqué dans la fiche de candidature.

Le dossier complet devra être adressé au SCAC près l'Ambassade de France par l'administration dont relève le candidat avant le 30 novembre 2016.

/// CONTACTS

Mission de coopération internationale 86/92 allée de Bercy - Télédoc 916 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci@dgfip.finances.gouv.fr	Colette BOULANGER Téléphone : + 33 1.53.18.98.39
École nationale des Finances publiques 10 rue du centre 93464 NOISY-LE-GRAND Cedex - FRANCE enfip@dgfip.finances.gouv.fr	Jean-Pierre THEVENEUX Téléphone : + 33 1.57.33.97.84 Pascale PEGARD Téléphone : + 33 1.57.33.87.04

LE MASTER 2 ADMINISTRATION FISCALE 227

/// **CONTENU**

L'enseignement de la fiscalité est replacé dans son contexte économique. Il est délibérément ouvert au milieu international.

C'est une formation d'étude et de réflexion sur l'ensemble du dispositif fiscal d'un pays, sanctionnée par un diplôme d'études supérieures spécialisées du troisième cycle des études universitaires françaises.

Le programme comprend quatre parties :

1 - Les enseignements théoriques	2 - Les enseignements dirigés	3 – L'enseignement de la TVA à l'ENFiP (60h réparties en 20 séances)	4 - Le mémoire de recherche
<ul style="list-style-type: none">- Théorie des systèmes fiscaux ;- Politique fiscale ;- Fiscalité internationale ;- Administration de l'impôt ;- Économie générale.	<ul style="list-style-type: none">- Législation fiscale appliquée ;- Gestion de l'impôt et procédures fiscales ;- Fiscalité comparée et conventions internationales ;- Réforme fiscale et développement ;- Système d'information ;- Théorie économique de la fiscalité.	<ul style="list-style-type: none">- TVA collectée ;- TVA des personnes publiques ;- TVA déductible ;- Traitement des crédits TVA ;- LASM / Régularisations globales ;- TVA sur les opérations immobilières ;- Assujettis redevables partiels ;- Territorialité des livraisons de biens corporels ;- Territorialité des prestations de service ;- Régimes d'imposition et obligations ;- Calcul des rappels de TVA ;- Véhicules et biens d'occasion ;- Rapprochement de chiffre d'affaires ;- Recouvrement de la TVA ;- Carrousels TVA.	<p>L'étudiant choisit, en début d'année universitaire, un sujet de mémoire qu'il propose à un directeur de recherche.</p> <p>Ce mémoire devra être remis pour le 15 septembre 2017 et sera noté.</p>

///

⚡ PÉRIODE

De novembre 2017 à octobre 2018.

⚡ NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

25 places environ.

⚡ LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Il est obligatoire et doit impérativement comprendre :

- La **fiche de candidature à une action de formation longue, dûment complétée, validée et signée par le Directeur du candidat ainsi que par le SCAC**, avec photo d'identité récente en couleur ;
- Une lettre de motivation du candidat ;
- Une copie d'un mémoire de 8 pages à rédiger **dont le sujet s'obtient uniquement, après inscription en ligne entre le 03 et le 31 mai 2017**, sur le site de l'Université Paris-Dauphine : <http://www.dauphine.fr>

Master sciences des organisations

Master

Droit

Administration fiscale, programme international

- La copie d'une pièce d'identité et la copie certifiée conforme du diplôme indiqué dans la fiche de candidature.

Le dossier complet devra être adressé au SCAC près l'Ambassade de France par l'administration dont relève le candidat avant le 02 juin 2017. Celui-ci le transmettra ensuite au secrétariat du Master 227 à l'Université de Paris-Dauphine.

⚡ CONTACTS

Mission de coopération internationale

86/92 allée de Bercy – Télédocus 916
75574 PARIS Cedex – FRANCE
mci@dgfip.finances.gouv.fr

Eric DUBOIS

Téléphone : + 33 1.53.18.03.57
Colette BOULANGER
Téléphone : + 33 1.53.18.98.39

Université de Paris-Dauphine

Secrétariat du Master 2 *Administration fiscale 227*
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75575 PARIS Cedex 16 – FRANCE
<http://www.dauphine.f>

Catherine GOGUÉ-MEUNIER

Téléphone : + 33 1.44.05.49.42

LES OFFRES DE FORMATIONS COURTES POUR CANDIDATER

/// EXERCER DANS LES DOMAINES DE LA FISCALITÉ, DE LA GESTION PUBLIQUE, DU CADASTRE OU DE L'INFORMATIQUE ET AVOIR UN PROJET PROFESSIONNEL

/// JUSTIFIER D'UN FINANCEMENT

L'enseignement dispensé est pris en charge par la DGFIP. En revanche, les frais de vie sont supportés par les stagiaires (**hors coût du billet d'avion étranger/France/étranger**) et d'une **couverture maladie (ce document sera exigé pour la délivrance du visa)**.

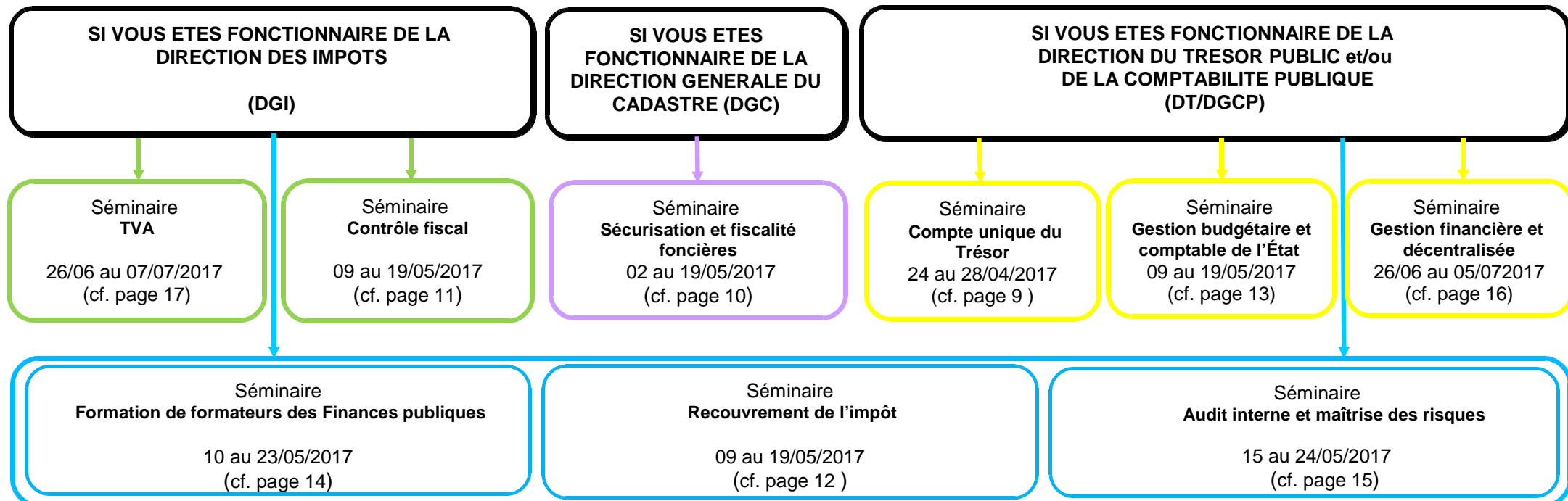
Pour couvrir les dépenses de séjour en France, il est recommandé que les sommes allouées au candidat soient gérées par un organisme tel que **CAMPUS France** (**siège : 28 rue de la Grange aux Belles – BP 73107 – 75462 PARIS CEDEX 10 – France et Tél. + 33.1.40.40.58.58**) que les financeurs doivent contacter dès l'admission du candidat, **afin de signer une convention dans les meilleurs délais**. Les formalités d'entrée sur le territoire français doivent ensuite être engagées très rapidement par les candidats.

Les dossiers ne comportant aucune indication sur le mode de financement ne seront pas examinés.

/// MAÎTRISER PARFAITEMENT LE FRANÇAIS ET LES OUTILS BUREAUTIQUES

/// COMPLÉTER LISIBLEMENT LA FICHE DE CANDIDATURE À UNE ACTION DE FORMATION COURTE

Celle-ci devra être validée par le directeur du candidat puis par le SCAC qui se chargera de l'envoi au correspondant formation indiqué avant le **03 février 2017**. Une photo couleur et copie d'une pièce d'identité devront être joints.



LE DETAIL DES FORMATIONS

SÉMINAIRE COMPTE UNIQUE DU TRÉSOR

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contact
<ul style="list-style-type: none">● Des modules présentant :<ul style="list-style-type: none">- Le contexte et le cadre du Compte unique du Trésor (CUT) ;- La gestion de la trésorerie de l'État ;- Les outils informatiques et les moyens dématérialisés associés au CUT ;- La relation avec la Banque de France ;- La mise en œuvre de la trésorerie au Contrôle budgétaire et comptable ministériel (CBCM) ;- Le fonctionnement du CUT au niveau déconcentré.● Des interventions de la Banque de France et de l'Agence France Trésor (AFT) ;● L'expérience d'un poste comptable non centralisateur ;● Un atelier de travail sur la mise en place d'un CUT.	Du 24 au 28 avril 2017	25	Ministère de l'Économie et des Finances 139 rue de Bercy 75012 PARIS Bâtiment Colbert Salle 3252 D	DGFIP – MCI TELEDOC 916 86/92 allée de Bercy 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci@dgfip.finances.gouv.fr Colette BOULANGER Tél : + 33 1.53.18.98.39

SÉMINAIRE SÉCURISATION ET FISCALITÉ FONCIÈRES

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contacts
<p>L'objectif de ce séminaire est de présenter, sous ses aspects juridiques, fiscaux et foncier, le modèle français associant cadastre, gestion domaniale, publicité foncière et enregistrement. L'accent sera mis sur la sécurisation apportée par le système français.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Des modules présentant : <ul style="list-style-type: none"> - Le droit foncier ; - Le système cadastral français ; - Le système de publicité foncière français ; - La gestion des biens domaniaux ; - La fiscalité foncière ; - Les procédures de mise à jour des informations ; - Les outils informatiques. ● Des interventions sur les cadastres comparés 	<p>Du 2 au 19 mai 2017</p>	<p>20</p>	<p>ENFiP Établissement de Toulouse</p> <p>100 chemin du Cdt Joël Le Goff 31081 TOULOUSE</p>	<p>ENFiP 10 rue du centre 93464 Noisy-le-Grand Cedex – France enfip@dgif.finances.gouv.fr</p> <p>Jean-Pierre THEVENEUX Téléphone : + 33 1.57.33.97.84</p> <p>Pascale PEGARD Téléphone : + 33 1.57.33.87.04</p>

SÉMINAIRE CONTRÔLE FISCAL

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contacts
<p><u>Deux séquences :</u></p> <p>Chaque séquence permet d'aborder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les procédures du contrôle fiscal ; - Les applications pratiques ; - Les expériences étrangères présentées par les participants ; - La synthèse des animateurs. <ul style="list-style-type: none"> ● Déterminer une stratégie de contrôle fiscal <ul style="list-style-type: none"> - Enjeu et place du contrôle ; - Organisation du contrôle ; - Les instruments du contrôle ; - La recherche de l'information ; - Le cadre juridique du contrôle (vérifications professionnelles et personnelles) ; - Les sanctions. ● Mettre en œuvre la stratégie du contrôle fiscal <ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de contrôle ; - La recherche de la fraude fiscale internationale ; - Les liaisons avec le recouvrement ; - La pénalisation des affaires. 	<p>Du 9 au 19 mai 2017</p>	<p>30</p>	<p>ENFiP Établissement de Noisy-le-Grand</p> <p>Le Montaigne 4 avenue Montaigne 93468 Noisy-le-Grand</p>	<p>ENFiP 10 rue du centre 93464 Noisy-le-Grand Cedex – France enfip@dgfip.finances.gouv.fr</p> <p>Jean-Pierre THEVENEUX Téléphone : + 33 1.57.33.97.84</p> <p>Pascale PEGARD Téléphone : + 33 1.57.33.87.04</p>

SÉMINAIRE RECOUVREMENT DE L'IMPÔT

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contacts
<ul style="list-style-type: none"> ● Différentes séquences permettant d'aborder : <ul style="list-style-type: none"> - La problématique ; - L'expérience française (l'organisation, l'informatique) ; - Les expériences étrangères présentées par les participants ; - La synthèse des animateurs. ● Des modules présentant : <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation comptable de l'État; - La DGFIP et le recouvrement ; - L'environnement informatique ; - Le recouvrement amiable ; - Les moyens de paiement ; - La relance des défaillants ; - L'action en recouvrement et les suspensions ; - Les pénalités ; - Les garanties - Le contrôle fiscal et le recouvrement ; ○ Les procédures lourdes. ● Des échanges portant sur un thème de réflexion commun ● Le témoignage d'un comptable d'un SIE. 	<p style="text-align: center;">Du 9 au 19 mai 2017</p>	<p style="text-align: center;">30</p>	<p>ENFiP Établissement de Noisy-le-Grand</p> <p>Le Montaigne 4 avenue Montaigne 93468 Noisy-le-Grand</p>	<p>ENFiP 10 rue du centre 93464 Noisy-le-Grand Cedex – France enfip@dgfip.finances.gouv.fr</p> <p>Jean-Pierre THEVENEUX Téléphone : + 33 1.57.33.97.84</p> <p>Pascale PEGARD Téléphone : + 33 1.57.33.87.04</p>

SÉMINAIRE GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE DE L'ÉTAT

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contact
<ul style="list-style-type: none"> ● Des conférences sur la loi organique relative aux lois de finances ; ● Des formations sur : <ul style="list-style-type: none"> - La LOLF et le règlement général de la Comptabilité publique ; - L'exécution du budget de l'État : <ul style="list-style-type: none"> acteurs ; contrôle ; CHORUS. - Les contrôles budgétaires et comptables ; - La dépense de l'État ; - Le contrôle interne comptable de l'État ; - Les normes et référentiels comptables ; - La qualité comptable ; - Le Compte général de l'État (CGE) et la certification des comptes de l'État. ● Des échanges sur les métiers de chef de service dépense et contrôleur budgétaire. 	<p>Du 9 au 19 mai 2017</p>	<p>25</p>	<p>ENFiP Établissement de Noisiel</p> <p>9 avenue Pierre Mendès-France BP 257 Noisiel 77442 Marne-la-Vallée Cedex</p>	<p>DGFIP – MCI TELED0C 916 86/92 allée de Bercy 75574 PARIS Cedex – France mci@dgfip.finances.gouv.fr</p> <p>Colette BOULANGER Tél : + 33 1.53.18.98.39</p>

SÉMINAIRE FORMATION DE FORMATEURS DES FINANCES PUBLIQUES

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contacts
<p><u>Cinq séquences</u> :</p> <p>1 Communication et relations de groupe - La transmission d'un message ; - L'utilisation du travail de groupe dans une action de formation.</p> <p>2 La formation : un atout stratégique - Les objectifs de la formation ; - Les structures de l'appareil de formation ; Les différents acteurs de la formation.</p> <p>3 L'action de formation : la préparation - La notion d'objectif pédagogique ; - Les moyens et matériels pédagogiques.</p> <p>4 L'action de formation : la réalisation - L'accueil des stagiaires ; - Les diverses techniques d'animation ; - Les auxiliaires pédagogiques.</p> <p>5 L'action de formation : l'évaluation - Pourquoi ? - Par qui ? - Comment ?</p>	<p>Du 10 au 23 mai 2017</p>	<p>20</p>	<p>ENFiP Établissement de Clermont-Ferrand</p> <p>1 rue Ledru 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1</p>	<p>ENFiP 10 rue du centre 93464 Noisy-le-Grand Cedex – France</p> <p>enfip@dgfip.finances.gouv.fr</p> <p>Jean-Pierre THEVENEUX Téléphone : + 33 1.57.33.97.84</p> <p>Pascale PEGARD Téléphone : + 33.1.57.33.87.04</p>

AUDIT INTERNE ET MAÎTRISE DES RISQUES

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contact
<ul style="list-style-type: none"> ● Des modules présentant : <ul style="list-style-type: none"> - La maîtrise des risques ; - Le contrôle interne comptable et financier ; - L'audit interne : <ul style="list-style-type: none"> organisation ; la fonction d'auditeur à la DGFIP ; le dossier d'audit et la conduite d'un audit. - L'audit externe ; - L'audit comptable et financier. ● Des échanges portant sur les métiers d'auditeur interne ; ● Des travaux en atelier sur la conduite d'un audit ; ● Une journée d'étude dans une Direction locale. 	<p style="text-align: center;">Du 15 au 24 mai 2017</p>	<p style="text-align: center;">25</p>	<p>Ministère de l'Économie et des Finances</p> <p>6 rue Louise Weiss 75013 PARIS Bâtiment Condorcet Salle 0187</p>	<p>DGFIP – MCI TELEDOC 916 86/92 allée de Bercy 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci@dgfip.finances.gouv.fr</p> <p>Colette BOULANGER Tél : + 33 1.53.18.98.39</p>

SÉMINAIRE GESTION FINANCIÈRE DÉCENTRALISÉE

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contact
<ul style="list-style-type: none"> ● Des conférences sur les règles régissant la décentralisation et le financement du processus ● Des modules présentant : <ul style="list-style-type: none"> - le budget ; - les ressources, dont la fiscalité locale, et leur recouvrement ; - l'exécution des dépenses, le contrôle hiérarchisé de la dépense, les marchés publics ; - la tenue des comptes, la reddition des comptes, le contrôle du juge des comptes ; - le rôle du comptable public et sa responsabilité ; - les outils informatiques, la dématérialisation, le paiement par téléphone. ● Des échanges sur les métiers de directeur des Affaires financières dans une collectivité locale, de comptable public d'une collectivité locale. 	<p>Du 26 juin au 05 juillet 2017</p>	<p>25</p>	<p>Ministère de l'Économie et des Finances</p> <p>6 rue Louise Weiss 75013 PARIS Bâtiment Condorcet Salle 0187</p>	<p>DGFIP – MCI TELEDON 916 86/92 allée de Bercy 75574 PARIS Cedex – France mci@dgfip.finances.gouv.fr</p> <p>Colette BOULANGER Tél : + 33 1.53.18.98.39</p>

SÉMINAIRE T.V.A.

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contacts
<p><u>Une introduction et trois séquences :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Introduction <ul style="list-style-type: none"> ○ Les mécanismes généraux de la T.V.A. ○ Les impacts économiques et financiers de la T.V.A. ● Trois séquences Chaque séquence permet d'aborder : L'économie du régime ; L'expérience française ; Les expériences étrangères présentées par les participants. <ul style="list-style-type: none"> 1 Les principes généraux d'imposition <ul style="list-style-type: none"> - Le champ d'application ; - L'exigibilité, la base et les taux d'imposition ; - Les déductions. 2 Les relations extérieures <ul style="list-style-type: none"> - Les échanges de biens et services ; - Le rôle de la Douane ; 3 La lutte contre la fraude à la TVA 	<p>Du 26 juin au 7 juillet 2017</p>	<p>30</p>	<p>ENFiP Établissement de Noisy-le-Grand</p> <p>Le Montaigne 4 avenue Montaigne 93468 Noisy-le-Grand</p>	<p>ENFiP 10 rue du centre 93464 Noisy-le-Grand Cedex – France enfip@dgfip.finances.gouv.fr</p> <p>Jean-Pierre THEVENEUX Téléphone : + 33 1.57.33.97.84</p> <p>Pascale PEGARD Téléphone : + 33 1.57.33.87.04</p>

Pays et Nom du Candidat :

.....
.....
.....

FICHE DE CANDIDATURE A UNE ACTION DE FORMATION LONGUE

Dossier à transmettre à l'Ambassade de France (Service de Coopération et d'Action culturelle) avant le **30 NOVEMBRE 2016**

Cette fiche sera **obligatoirement** complétée et signée par :

- ▶ le candidat (§1 et 2),
- ▶ le directeur général de l'administration dont relève le candidat (§3 et 4.1),
- ▶ les services de l'Ambassade (§4.2 et 5) ou un autre bailleur de fonds (§4.3).

1. Administration dont relève le candidat

Gestion publique Fiscalité Cadastre

2. Formation souhaitée (cocher la case utile)

Inspecteur des Finances publiques (dominante gestion publique)
École nationale des Finances publiques – Établissement de Noisiel
1^{er} septembre 2016 au 31 juillet 2017

Inspecteur des Finances publiques (dominante fiscalité)
École nationale des Finances publiques – Établissement de Clermont-Ferrand
1^{er} septembre 2016 au 31 juillet 2017

Inspecteur des finances publiques (dominante cadastre)
École nationale des Finances publiques – Établissement de Toulouse
1^{er} septembre 2016 au 31 juillet 2017

Inspecteur des finances publiques (dominante informatique)
École nationale des Finances publiques – Établissement de Toulouse
1^{er} septembre 2016 au 31 juillet 2017

MASTER 2 Administration fiscale 227
Université de Paris-Dauphine
Novembre 2016 à octobre 2017

(Inscription **obligatoire** à confirmer également en ligne sur le site <http://www.dauphine.fr>)

Votre expérience professionnelle

Administration d'appartenance :

Date d'entrée dans votre administration :

▶ **Votre situation administrative actuelle**

Fonction/Grade :

Direction d'appartenance :

Service d'affectation :

.....
.....
.....

▶ **Résumé de votre carrière (y compris le poste actuel) :**

Année	Grade	Service d'affectation	Fonctions exercées

Joindre impérativement une lettre de motivation

A....., le
(Signature du candidat)

5 Engagement concernant le financement du candidat¹ (déplacement, frais de vie et couverture maladie) :

 **les formulaires ne portant aucune signature ne seront pas traités**

Pour être admis définitivement à suivre la formation, les candidats doivent **obligatoirement** :

- disposer d'une bourse leur permettant de pourvoir complètement aux besoins d'une existence décente compatible avec le bon renom tant de l'État dont ils sont ressortissants que de l'école où ils souhaitent être appelés. **Ce seuil est fixé sur la base d'un montant mensuel de 1 100 euros** en référence au barème des bourses de stage habituellement attribué par le Gouvernement français aux auditeurs étrangers.
- Disposer et justifier de la couverture maladie.

Les sommes allouées au candidat devront être obligatoirement gérées par un organisme tel que CAMPUS FRANCE.

Engagement du directeur général :

Le pays s'engage-t-il à assurer le financement de son candidat ? OUI NON

En cas de candidatures multiples, indiquer le nombre de financements accordés :

A....., le.....
(Cachet et signature du directeur)

Nom, prénom et qualité du signataire :

Engagement du chef de SCAC (Service de Coopération et d'Action culturelle) :

Le SCAC s'engage-t-il à allouer une bourse du Gouvernement français ? OUI NON

Si oui, détail de la prise en charge :

A....., le.....
(Cachet et signature du bailleur de fonds)

Nom, prénom et qualité du signataire :

Engagement d'un autre bailleur de fonds

Un autre bailleur de fonds s'engage-t-il à financer le candidat ? OUI NON

Si oui, indiquer le nom et les coordonnées du bailleur, l'organisme chargé de gérer la bourse

A....., le.....
(Cachet et signature du bailleur de fonds)

Nom, prénom, qualité et adresse du signataire :

¹ Les financements privés ne sont pas acceptés

6 Attestation du niveau des connaissances en français :

Les services de l'Ambassade de France certifient que le candidat a une maîtrise courante de la langue française pour suivre et participer activement aux enseignements (cours magistral, discussion en groupe, présentation d'un exposé...) et rédiger des notes techniques (dissertations, exercices, mémoires, commentaires...).

A....., le

(Cachet et signature)

Nom, prénom et qualité du signataire :

Pays et Nom du Candidat :

.....
.....
.....

FICHE DE CANDIDATURE A UNE ACTION DE FORMATION COURTE

Dossier à transmettre à l'Ambassade de France (Service de Coopération et d'Action culturelle) avant le **03 FEVRIER 2017**

Cette fiche sera **obligatoirement** complétée et signée par :

- ▶ le candidat (§1 et 2),
- ▶ le directeur général de l'administration dont relève le candidat (§3 et 4.1),
- ▶ les services de l'Ambassade (§4.2 et 5) ou un autre bailleur de fonds (§4.3).

1. Administration dont relève le candidat

Gestion publique Fiscalité Cadastre

2. Formation souhaitée (cocher la case utile)

Compte unique du Trésor.....

Direction générale des Finances publiques à Paris

24 au 28 avril 2017

Sécurisation et fiscalité foncières.....

École nationale des Finances publiques à Toulouse

02 au 19 mai 2017

Contrôle fiscal.....

École nationale des Finances publiques à Noisy-le-Grand

09 au 19 mai 2017

Recouvrement de l'impôt.....

École nationale des Finances publiques à Noisy-le-Grand

09 au 19 mai 2017

Gestion budgétaire et comptable de l'Etat.....

École nationale des Finances publiques à Noisiel

09 au 19 mai 2017

Formation de formateurs des Finances publiques.....

École nationale des Finances publiques à Clermont-Ferrand

10 au 23 mai 2017

Audit interne et maîtrise des risques.....

Direction générale des Finances publiques à Paris

15 au 24 mai 2017

Gestion financière et décentralisée.....

Direction générale des Finances publiques à Paris

26 juin au 05 juillet 2017

T.V.A......

École nationale des Finances publiques à Noisy-le-Grand

26 juin au 07 juillet 2017

Votre expérience professionnelle

Administration d'appartenance :

Date d'entrée dans votre administration :

▶ **Votre situation administrative actuelle**

Fonction/Grade :

Direction d'appartenance :

Service d'affectation :

.....

.....

.....

▶ **Résumé de votre carrière** (y compris le poste actuel) :

Année	Grade	Service d'affectation	Fonctions exercées

Joindre impérativement une lettre de motivation

A....., le
(Signature du candidat)

5. Engagement concernant le financement du candidat² (déplacement, frais de vie et couverture maladie) :

 **les formulaires ne portant aucune signature ne seront pas traités**

Pour être admis définitivement à suivre la formation, les candidats doivent **obligatoirement** :

- disposer d'une bourse leur permettant de pourvoir complètement aux besoins d'une existence décente compatible avec le bon renom tant de l'État dont ils sont ressortissants que de l'école où ils souhaitent être appelés. **Ce seuil est fixé sur la base d'un montant mensuel de 1 100 euros** en référence au barème des bourses de stage habituellement attribué par le Gouvernement français aux auditeurs étrangers.
- Disposer et justifier de la couverture maladie.

Les sommes allouées au candidat devront être **obligatoirement** gérées par un organisme tel que CAMPUS FRANCE.

Engagement du directeur général :

Le pays s'engage-t-il à assurer le financement de son candidat ?

OUI

NON

En cas de candidatures multiples, indiquer le nombre de financements accordés :

A....., le.....
(Cachet et signature du directeur)

Nom, prénom et qualité du signataire :

Engagement du chef de SCAC (Service de Coopération et d'Action culturelle) :

Le SCAC s'engage -t-il à allouer une bourse du Gouvernement français ?

OUI

NON

Si oui, détail de la prise en charge :

A....., le.....
(Cachet et signature du bailleur de fonds)

Nom, prénom et qualité du signataire :

Engagement d'un autre bailleur de fonds

Un autre bailleur de fonds s'engage t'il à financer le candidat ?

OUI

NON

Si oui, indiquer le nom et les coordonnées du bailleur, l'organisme chargé de gérer la bourse

A....., le.....
(Cachet et signature du bailleur de fonds)

Nom, prénom, qualité et adresse du signataire :

²Les financements privés ne sont pas acceptés.

6 Attestation du niveau des connaissances en français :

Les services de l'Ambassade de France certifient que le candidat a une maîtrise courante de la langue française pour suivre et participer activement aux enseignements (cours magistral, discussion en groupe, présentation d'un exposé...) et rédiger des notes techniques (dissertations, exercices, mémoires, commentaires...).

A....., le

(Cachet et signature) Cachet et signature)

Nom, prénom et qualité du signataire